

MODALITES INSCRIPTIONS SAISON 2017/2018

DATES D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Renouvellement d'adhésion

- **Mercredi 06/09/2017 à 18h00** à la salle omnisport rue du Bitz pour les intermédiaires et confirmés
- **Samedi 09/09/2017 à 13h30** à la salle d'activité rue du Château pour l'école de tir

Nouvelle adhésion *

- **Samedi 16/09/2017** au terrain de tir 8 rue du Bitz :
 - **13h30 : pour les personnes âgées moins de 12 ans**
 - **15h00 : pour les personnes âgées entre 12 et 18 ans**
 - **17h00 : pour les personnes âgées de plus de 18 ans**

* Attention, en raison des infrastructures mises à sa disposition le club ne peut accueillir qu'un nombre limité de nouveaux adhérents chaque année principalement chez les moins de 12 ans.

DOCUMENTS A FOURNIR

Dans le cas d'une nouvelle adhésion

- Pour les personnes mineures ou majeures protégées :
 - Demande d'adhésion remplie et signée
 - Certificat médical de moins de 1 an autorisant « **la pratique du tir à l'arc à l'entraînement et en compétition** »
 - Photo d'identité **
 - Autorisation parentale
 - Autorisation contrôle anti-dopage
 - Fiche sanitaire de liaison
 - Fiche intervention médicale
- Pour les personnes majeures :
 - Demande d'adhésion remplie et signée
 - Certificat médical de moins de 1 an autorisant « **la pratique du tir à l'arc à l'entraînement et en compétition** »
 - Photo d'identité **

Dans le cas d'un renouvellement d'adhésion

- Pour les personnes mineures ou majeures protégées :
 - Demande de renouvellement d'adhésion reçue par mail remplie et signée
 - Photo d'identité **
 - Autorisation parentale
 - Autorisation contrôle anti-dopage
 - Fiche sanitaire de liaison
 - Fiche intervention médicale
- Pour les personnes majeures :
 - Demande de renouvellement d'adhésion reçue par mail remplie et signée
 - Photo d'identité **

** La fourniture d'une photo est obligatoire pour la pratique en compétition (par mail de préférence, format JPEG, JPG ou PNG, 275x175 pixels et 80Ko maxi)

FRAIS D'ADHESION

Dans tous les cas

- Acquiescement des frais d'adhésion (licence fédérale + cotisation club) selon la grille tarifaire
 - Moyens de paiement acceptés : espèces, chèque, virement ou chèque ANCV
 - Facilités de paiement : en 1, 2 ou 3 fois sans frais